COUPE 01-01

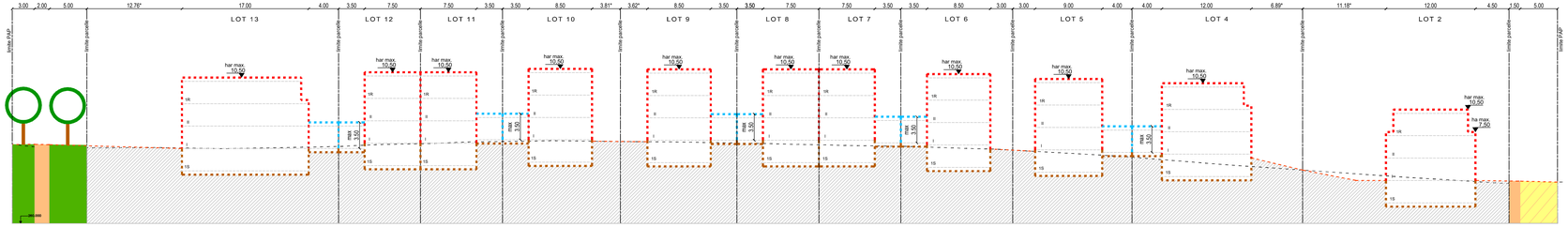

COUPE 02-02

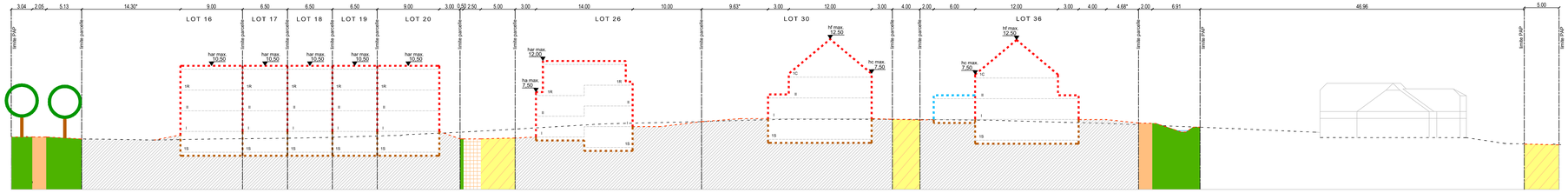

COUPE 03-03

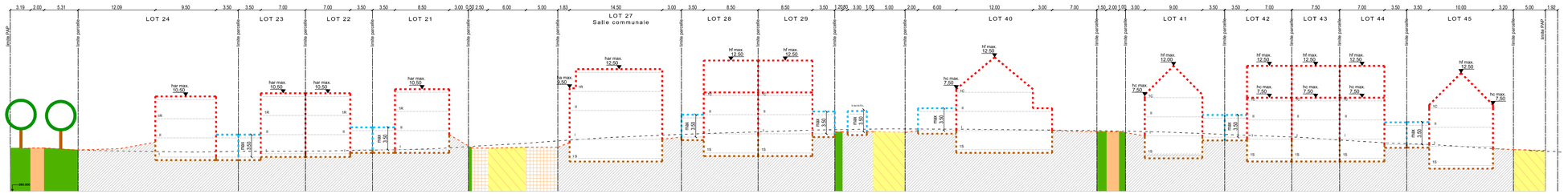

COUPE 04-04

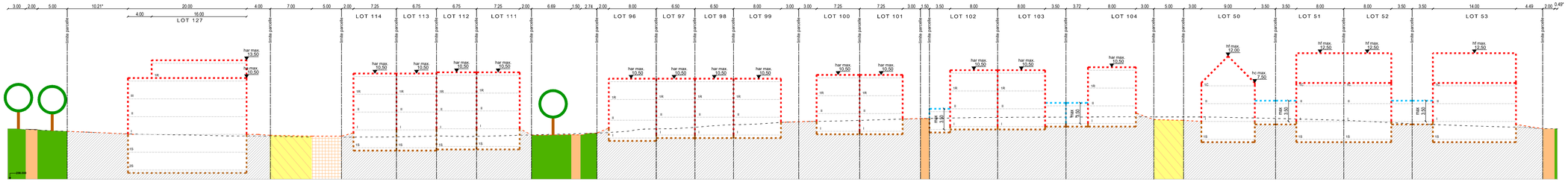

Représentation schématique du degré d´utilisation du sol par lot ou îlot

LOT / ÎLOT					
surface d´emprise au sol [m2]	min.	max.	min.	max.	surface du lot / de l´îlot [ares]
surface du scellement du sol [m2]	max.		min.	max.	surface constructible brute [m2]
type de toiture			max.	max.	type et nombre de logements
type, disposition et nombre des constructions					nombre de niveaux

hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et des zones du PAG

- délimitation du PAP
- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

- terrain existant
- terrain remodelé

Nombre de niveaux

- I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
- +1,2 ...R nombre d´étages en retrait
- +1,2 ...C nombre de niveaux sous combles
- +1,2 ...S nombre de niveaux en sous-sol

Hauteur des constructions

- hc-x hauteur à la corniche de x mètres
- ha-x hauteur à l´acrotère de x mètres
- hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

- x-mi x maisons isolées
- x-mj x maisons jumelées
- x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

- x-u x logements de type unifamilial
- x-b x logements de type bifamilial
- x-c x logements de type collectif

Formes de toiture

- fp toiture plate
- bi (y%-d%) toiture à x versants, degré d´inclinaison
- orientation du faîte

Gabarit des immeubles (plan / coupes)

- alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
- limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
- alignement obligatoire pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour dépendances
- limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
- limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

- lot projeté
- îlot projeté
- terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

- min.x% — pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
- x%| y% — pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
- (x%) — pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

- espace vert privé
- espace vert public
- aire de jeux ouverte au public
- espace extérieur pouvant être scellé
- voie de circulation motorisée
- espace pouvant être dédié au stationnement
- chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
- voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

- arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
- haie projetée / haie à conserver
- muret projeté / muret à conserver

Servitudes

- servitude de type urbanistique
- servitude écologique
- servitude de passage
- élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

- rétention à ciel ouvert pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux pluviales
- canalisation pour eaux usées
- fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende complémentaire

- canalisation pour eaux mixtes existante
- servitude urbanisation (H1 / H2 / H3)
- haie existante conservée
- 0.00 — cotes à respecter
- 0.00* — cotes indicatives à adapter en fonction de la profondeur réelle de la parcelle, une fois le morcellement effectué
- construction existante
- construction existante à démolir
- domaine public communal devenant privé
- domaine public communal restant public
- espace pouvant être dédié au stationnement privé
- x-im — x logements dans immeubles mixtes
- ha-x — hauteur à l´acrotère de l´étage en retrait de x mètres
- canalisation pour eaux mixtes existante
- canalisation pour eaux pluviales existante
- canalisation pour eaux usées existante
- H1 — servitude urbanisation "Op der Hiel" - voie ferrée
- H2 — servitude urbanisation "Op der Hiel" - forêt
- H3 — servitude urbanisation "Op der Hiel" - cours d´eau
- a-LM — Logement à coût modéré

Origine Administration de la gestion de l´eau : droits réservés à l´Etat du Grand-Duché de Luxembourg

© Origine Cadastre: droits réservés à l'Etat du Grand-Duché de Luxembourg (20xx) - copie et reproduction interdites

INDICE	DESSINE	DATE	CONTROLE	MODIFICATION	N° CAD:161100-13-0001000_01d_05d.dwg
d	CBO	01.03.2024	MUR	Mise à jour suite à l'avis du Ministère de l'Intérieur	
c	PLH	13.04.2023	MUR	Mise à jour suite à l'avis du Ministère de l'Intérieur	
b	PLH	09.12.2021	MUR	Mise à jour stationnements résidences	
a	PLH	03.12.2021	MUR	Mise à jour stationnements crèche / bureaux	

M. OUVRAGE : Kuhn S.A.

Dessiné par : PLH — Date : 24.11.2021 — Signature :

PROJET : P.A.P."Hiel" à Moutfort

Contrôlé par : TMO — Date : 24.11.2021 — Signature :

OBJET : COUPES 3 (01 à 04)

Responsable : MUR — Date : 24.11.2021 — Signature :

bEST INGENIEURS-CONSEILS Bureau d'Etudes et de Services Techniques
L-2163 Luxembourg
Tél. : 26 38 98 1
Fax : 26 38 98 82
E-mail : best@best.lu

FABECKARCHITECTES
L-2163 Luxembourg
Tél. : 26 38 98 1
Fax : 26 38 98 82
E-mail : mail@fabeckarchitectes.lu

Echelle : 1 : 250

N° DU PLAN : 161100-13-0001000-4d

COUPES - 3

TOUTES LES MESURES SONT A VERIFIER SUR PLACE PAR L'ENTREPRENEUR